

M. Donald Gordon à titre d'administrateur des chemins de fer Nationaux prend fin aujourd'hui il est vrai, mais aux termes de la loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, un administrateur dont le mandat prend fin demeure en fonction jusqu'à ce que son successeur ait été nommé et son mandat peut être renouvelé. Une déclaration à ce sujet sera faite dans quelques jours.

**Une voix:** A la Chambre?

**Le très hon. M. Pearson:** Oui, à la Chambre.

(Texte)

**M. Grégoire:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le très honorable premier ministre peut-il assurer la Chambre qu'il ne nommera pas M. Gordon de nouveau avant qu'il n'ait comparu devant le comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande?

(Traduction)

**Le très hon. M. Pearson:** J'ai dit qu'une communication serait faite à ce sujet d'ici quelques jours. Je ne puis en dire davantage pour le moment.

**M. Grégoire:** M'autorise-t-on à demander au premier ministre s'il serait possible d'attendre jusqu'à ce que le président du National-Canadien comparaisse devant le comité sessionnel des chemins de fer?

**Le très hon. M. Pearson:** C'est un avis que je me ferai un plaisir de prendre en considération.

(Texte)

**M. Pigeon:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre. Est-il exact que le gouvernement a l'intention de remplacer M. Gordon par l'honorable ministre de la Justice (M. Chevrier)?

(Traduction)

**Le très hon. M. Pearson:** Je puis vous donner l'assurance que nous ne comptons pas le remplacer par l'honorable député.

## LE LOGEMENT

### EFFET DE L'AUGMENTATION DE LA PENSION DE VIEILLESSE SUR LES LOYERS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Arnold Webster (Vancouver-Kingsway):** J'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. Y a-t-il lieu de prêter foi au rapport voulant que les bénéficiaires de pensions de vieillesse qui vivent dans des habitations financées par le Trésor fédéral aient reçu l'assurance que leur loyer ne sera pas augmenté quand ils recevront leurs augmentations de pension?

**L'hon. J. R. Garland (ministre du Revenu national):** Je remercie le député de m'avoir prévenu de son intention de poser cette question. Vu qu'il s'agit d'une question propre à susciter pas mal d'intérêt, je devrais peut-être répondre que 220 complexes d'habitation financés en vertu de la loi nationale sur l'habitation abritent au delà de 8,000 personnes âgées. Dans ces 220 complexes d'habitation, on a parfois été obligé d'augmenter les loyers à cause de l'augmentation des impôts locaux et des frais d'administration. Étant responsable de l'habitation, j'ai ordonné à la Société centrale d'hypothèques et de logement, au début de septembre, d'aviser toutes les sociétés à dividendes limités qui exploitent des habitations pour personnes âgées de n'apporter aucune augmentation aux loyers sans le consentement écrit de la Société.

Outre les habitations dont je viens de parler, près de 1,000 logis ont été construits au Canada à l'intention des personnes âgées en vertu d'accords spéciaux conclus entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. On offre le même genre de logis à d'autres familles à revenus inférieurs et, dans la plupart des cas, le loyer est fixé en fonction des revenus. Ici encore, j'ai demandé à la Société centrale d'hypothèques et de logement de signaler à nos partenaires des provinces qu'il ne devrait pas y avoir d'augmentation automatique des loyers dans le cas des personnes âgées dont on relèverait les pensions. Si toutefois, à la suite d'un accord fédéral-provincial, un relèvement des loyers devenait indispensable, je voudrais que tout changement soit le fruit d'une consultation préalable entre le gouvernement central et les provinces.

Les mesures dont on a parlé visent à éviter que l'accroissement des pensions soit épongé par des loyers plus élevés dans les logements édifiés en vertu de la loi nationale sur l'habitation.

## QUESTIONS POSÉES AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. Gordon L. Fairweather (Royal):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je me demande si le ministre verra à ce que le gouvernement Stanfield retourne au pouvoir en Nouvelle-Écosse en prenant part à l'élection provinciale?

**M. Fred F. Stenson (Peterborough):** Monsieur l'Orateur, ma question pourrait être tenue pour une question complémentaire à celle qui a été posée au sujet du bill concernant les pensions au Canada. Vu la déclaration qu'il a faite hier soir, portant que le